

Fédération Française de Cyclisme

Direction Technique Nationale



MODALITES DE SELECTIONS INTERNATIONALES

2013

Championnats d'Europe et du Monde
Jeux Mondiaux de la Jeunesse

Equipe de France V.T.T. Trial

PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX

La saison sportive 2013 s'inscrit dans la dynamique de l'olympiade « RIO 2016 » Le calendrier sportif international reste prioritaire pour permettre à la France d'obtenir les quotas pour les compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde) ainsi que pour les Jeux Olympiques. Les EQUIPES DE FRANCE et SELECTIONS NATIONALES doivent à la fois être compétitives au plus haut-niveau et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous internationaux de demain. L'objectif est de sélectionner l'athlète qui a le plus de potentialités d'obtenir une place sur le podium.

La Directrice Technique Nationale (D.T.N.) est le sélectionneur, elle arrêtera la sélection sur proposition des entraîneurs nationaux et après consultation du médecin fédéral.

- 2- Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe de France pour participer aux épreuves référencées.
- 3- Le sélectionneur effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
- 4- Un dossard peut être attribué au choix de la D.T.N. en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribuerait l'instance internationale (U.E.C. – U.C.I.).
- 5- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
- 6- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la signature et à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau et de Membre de l'Equipe de France, à la conformité de la préparation définie avec l'entraîneur national responsable du collectif et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.
- 7- La D.T.N. pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'elle considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin fédéral, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
- 8- Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de compétitions défini à cet effet, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral. Tout autre motif sera laissé à l'appréciation de la D.T.N..
- 9- Si un sportif est sélectionnable à plusieurs épreuves pour des catégories de compétition différentes (Junior, U23, Elite), le sélectionneur déterminera la compétition que le sportif disputera.

10- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

11- Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué à la FFC, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

12- Les modalités et critères ci-dessous sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (UCI) et/ou par la fédération européenne (UEC) aux règles en vigueur pour les Championnats d'Europe et du Monde.

13- La Fédération Française de Cyclisme (FFC) se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la Fédération Française de cyclisme ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

14- Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné dans l'équipe de France de cyclisme.

Priorités :

- **La participation aux championnats de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux championnats du Monde.**
- Au regard de leurs performances lors de la saison 2012, les sportifs français ayant réalisé un podium lors des championnats d'Europe ou du Monde ou ayant fini la saison 2012 dans le top 5 du ranking mondial UCI ont directement accès à la sélectionnabilité (sans changement de catégorie ou de vélo). Cependant, ils devront confirmer leur statut lors d'une manche de coupe du monde.
- Il est envisagé d'organiser, si possible, un stage de préparation aux Championnat du Monde pour les juniors et les seniors. Ce stage **pourra être rendu obligatoire dans le but d'optimiser la performance.**



Championnats d'Europe

Lieu : BERN (Suisse)

Date de l'épreuve: 20 au 23 juin 2013

Quota maximal UEC (chiffres en attente de confirmation):

Elite 26: 5

Elite 20: 5

Junior 26: 8

Junior 20: 8

Dames: 8

Equipes de France :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 3 juin 2013, à l'issue de la coupe du Monde N°2 à Walbrzych (Pologne)

Elites Hommes

Quota maximal FFC : 2 (1 pilote en 26 , 1 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 5 premiers du classement final de la coupe du monde 2012 ou du ranking mondial final 2012 UCI. (concernés : 26 : G Coustellier, A Fontenoy, G Dunand, N Vuillermot, , 20 : V Hermance)
- Avoir terminé dans les 5 premiers d'une coupe du monde 2013 à Heubach (Allemagne) ou Walbrzych (Pologne)
- Avoir fini dans les 3 premiers de la manche de coupe de France à Cerny 2013

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Juniors Hommes

Quota maximal FFC : 2 (1 pilote en 26 , 1 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 8 premiers du championnat du monde juniors 2012
- Avoir terminé dans les 3 premiers du championnat de France en catégorie expert 2012
- Avoir fini dans les 15 premiers de la manche d'une coupe du Monde 2013 à Heubach (Allemagne) ou Walbrzych (Pologne)
- Avoir fini dans les 15 premiers de la manche de coupe de France à Cerny (élite) et dans 5 premiers en catégorie (expert)

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Dames

Quota maximal FFC : 1

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 5 premiers d'une des deux 1^{ères} Coupe du monde

- Avoir gagné la 1^{ère} Coupe de France à Cerny

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 3 juin 2013, à l'issue de la coupe du Monde N°2 à Walbrzych (Pologne)

Prise en charge :

Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France.

Elites Hommes

Quota maximal FFC : 8 (4 pilote en 26 , 4 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 15 premiers du classement final de la coupe du monde 2012 ou du ranking mondial final 2012 UCI ou avoir fait un podium Junior au championnat d'Europe ou du Monde. (Concernés : 26 : K Aglae, Y Dunant, A Figuière, C Meot, en 20 T Courtes, B Durville).
- Avoir terminé dans les 15 premiers d'une coupe du monde 3 juin 2013, à l'issue de la coupe du Monde N°2 à Walbrzych (Pologne)
- Avoir fini dans les 5 premiers de la manche de coupe de France à Cerny 2013

Juniors Hommes

Quota maximal FFC : 14 (7 pilote en 26 , 7 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir fini dans les 8 premiers de la première coupe de France expert 2013 à Cerny
- Avoir fini dans les 20 premiers de la coupe du Monde 2013 à Heubach (Allemagne) ou Walbrzych (Pologne)
- Avoir fini dans les 12 premiers aux championnats du Monde 2012

Dames

Quota maximal FFC : 7

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 8 premiers d'une des deux 1^{ère} Coupe du monde

- Avoir terminé sur le podium de la 1^{ère} Coupe de France à Cerny



Championnats du Monde

Lieu : Pietermaritzburg (Afrique du Sud)

Date de l'épreuve: du 26 août au 1 Septembre 2013

Quota maximal UCI (chiffres en attente de confirmation):

Elite 26: 8

Elite 20: 8

Junior 26: 8

Junior 20: 8

Dames: 8

Equipe de France :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 1er aout 2013 à l'issue de la coupe du monde à Pra-Loup (France)

Elites Hommes

Quota maximal FFC : 2 (1 pilote en 26 , 1 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir fini dans les 3 premiers des championnats d'Europe 2013**
- **Avoir fini dans les 3 premiers d'au moins une manche de coupe du monde 2013**
- **Vainqueur du Championnat de France 2013**

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour les Championnats du Monde à l'issue des Championnats d'Europe.

Juniors Hommes

Quota maximal FFC : 2 (1 pilote en 26 , 1 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir fini dans les 5 premiers du championnat d'Europe Juniors 2013**
- **Avoir fini dans les 15 premiers d'une manche de coupe du monde scratch**
- **Avoir fini dans les 3 premiers au championnat de France expert 2013**
- **Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour les Championnats du Monde à l'issue des Championnats d'Europe.**

Dames

Quota maximal FFC : 1

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir terminé dans les 5 premiers des Championnats d'Europe ou de la 3^{ème} Coupe du Monde**

- Avoir gagné le Championnat de France

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 1er aout 2013 à l'issue de la coupe du monde à Pra-Loup (France)

Prise en charge :

Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France.

Elites Hommes

Quota maximal FFC : 14 (7 pilote en 26 , 7 pilote en 20)

- Avoir fini dans les 8 premiers d'une manche de coupe du monde 2013
- Avoir fini dans les 5 premiers au championnat de France Elite 2013

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour les Championnats du Monde à l'issue des Championnats d'Europe.

Juniors Hommes

Quota maximal FFC : 14 (7 pilote en 26 , 7 pilote en 20)

Accès à la sélectionnabilité :

- **Avoir fini dans les 20 premiers d'une manche de coupe du monde scratch 2013**

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie pour les Championnats du Monde à l'issue des Championnats d'Europe.

Dames

Quota maximal FFC : 7

Accès à la sélectionnabilité :

- Avoir terminé dans les 8 premiers des Championnats d'Europe ou de la 3^{ème} Coupe du Monde
- Avoir terminé sur le podium des Championnats de France

Jeux Mondiaux de la Jeunesse



Lieu : Moudon (Suisse)

Date de l'épreuve: du 2 au 4 Août 2013

Sélection Nationale :

Dates d'annonce de la sélection :

La sélection des athlètes sera annoncée le 15 juillet 2013 à l'issue des Championnats de France à Auron

Prise en charge :

Les athlètes répondant aux critères seront encadrés et pris en charge par leur team, club ou famille, ils pourront bénéficier des conseils techniques de l'encadrement de l'Equipe de France. Le maillot FRANCE sera à la charge de l'athlète, avec tarif préférentiel.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajuster la sélection dans chaque catégorie en tenant compte :

- De ses observations sur les résultats des différentes courses régionales et interrégionales.

| Catégories | Age | Quota UCI |
|-------------------|--------------------------|------------------|
| Poussins | Âgés de 9 et 10 ans | 5 |
| Benjamins | Âgés de 11 et 12 ans | 5 |
| Minimes | Âgés de 13 et 14 ans | 5 |
| Cadets | Agés de 15 et 16 ans | 5 |
| Girls | Âgées de moins de 16 ans | 5 |

- De ses prises d'informations auprès des différents éducateurs et entraîneurs actifs dans les clubs des différentes régions.
- De ses observations sur les résultats et comportements sur les **2 manches de Coupe de France à Cerny et Oz en Oisans et aux Championnats de France à Auron.**

L'évolution du pilote dans une catégorie en Coupe de France n'est pas un critère systématique de sélection ;

Le quota maximum par catégorie sera atteint en fonction des niveaux observés.

Le niveau international des Jeux mondiaux reste le principal repère pour le sélectionneur.